

# Le private equity dans le secteur de la défense : encore un doute ?



**ÉRIC GAILLAT,**  
Président d’AllStrat  
et Auditeur de l’Institut  
des Hautes Études de  
Défense Nationale

## Le contexte : un secteur innovant et facteur de croissance

Notre pays dispose d'une industrie de défense que beaucoup nous envient avec près de 4 000 startups, PME et ETI. Simultanément la doctrine de nos forces armées fait qu'elles restent opérationnelles sur tous les segments et ont une véritable expertise dans les conflits. Les éléments clés sont là.

Oui, dans le cadre d'une guerre de haute intensité, il a été analysé que notre armée se trouverait, au bout de quelques semaines, en manque de munitions. Le sujet était connu mais n'était pas d'actualité. Il l'est devenu et au-delà a initié une réflexion plus large.

A noter que pour la guerre avec l'Ukraine, la Russie, dont on pouvait attendre qu'elle dispose d'un arsenal suffisant, a finalement fait appel à la Chine, la Corée du nord ou l'Iran pour subvenir à ses besoins en la matière. Bref, peu s'était préparé à un retour de ce type de conflits où nous pourrions être directement impliqués (constat historique, dissuasion nucléaire, arbitrage budgétaire, etc.), cela étant la France s'est rapidement repositionnée à plusieurs niveaux depuis 2022.

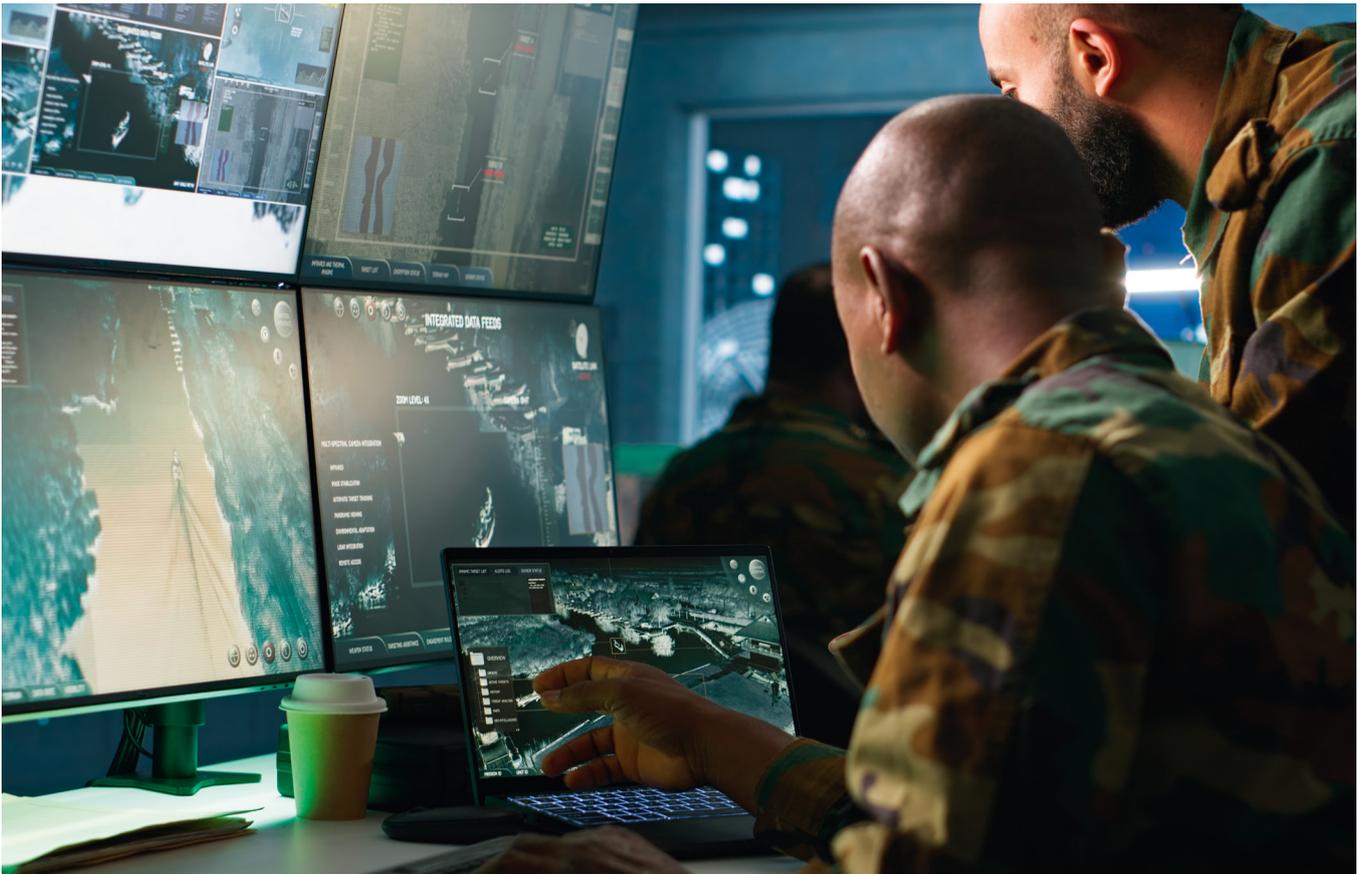
## La proximité des zones de conflit dope l'innovation

Chaque thématique d'investissement a ses particularités, cela étant celle de la

défense a un paramètre en plus que nous avons pu observer. Il est évidemment logique mais mérite d'être souligné : la proximité des zones de conflits dope l'innovation et plus largement les initiatives entrepreneuriales dans ce secteur. Avec AllStrat nous l'avons constaté lors des déplacements de l'équipe en Europe du Nord, frontalière avec la Russie.

Le contexte génère des innovations menées par les entreprises régionales qui imaginent rapidement des solutions disruptives car elles sont frontalières de la «zone de risque» et se sentent donc directement concernées. Certaines sont pertinentes d'autres pas, il faut croiser





l'information mais c'est une source d'amélioration, d'anticipation pour les sociétés françaises. Nous pouvons citer la protection, la détection, le brouillage et le leurrage, notamment avec l'intelligence artificielle.

### ESG et exclusions, arrêtons l'hypocrisie

Depuis plusieurs années, le secteur de la défense, mêmes les activités duales (civiles et militaires), a été exclu par plusieurs acteurs de la finance, par conviction ou risque réputationnel.

Alors que simultanément tout le monde trouve normal que la sécurité intérieure puisse être assurée et que notre pays soit en capacité de porter sa voix dans le monde. Au niveau « intérieur », rappelons si besoin que chacun d'entre nous était soulagé que nos forces spéciales, entraînées et bien équipées, entrent au bataclan le 13/11/2015 pour stopper le drame.

L'ESG évolue depuis quelques mois favorablement et c'est tant mieux ; plu-

sieurs ODD (objectifs de développement durable des PRI de l'ONU) peuvent être suivis comme les 5, 8, 9 et 12. Cela étant, certains observateurs de l'ESG évoquent maintenant le danger des armes « controversées » (armes chimiques, mines anti personnel, etc.) alors que ces armes sont interdites à la production et à l'usage en France !

### Conclusion

Le secteur de la défense est créateur de valeur en général et aussi dans le secteur civil. Il y a aussi une nécessité de consolidation et notamment par la transmission car l'âge moyen des dirigeants est élevé. C'est un des rôles du private equity.

Plus largement, au-delà des critères de rendement et que la France est le deuxième exportateur au monde, il y a donc un principe de réalité que nul ne doit ignorer qui est que la défense est un des paramètres clés de la stabilité et de la croissance d'un pays, permettant simultanément et indirectement à tous ses secteurs économiques de s'épanouir. ■